

Octobre 2017 - N° 148

Activité des antennes du réseau de lecture publique du Loir-et-Cher Bilan de l'année 2016

La réalisation de ce tableau de bord s'inscrit dans le cadre de l'analyse des services à la population. Pour la dixième année, l'Observatoire s'est attaché à **évaluer le développement de la lecture publique en Loir-et-Cher**. L'analyse s'appuie sur la base de données gérée par la Direction de la Lecture Publique, alimentée par les rapports d'activité retournés chaque année par les antennes du réseau. Cependant, **les éléments fournis sont parfois partiels**. Ainsi, l'exploitation des informations statistiques n'a pu porter que sur une partie des antennes du réseau. Les échantillons sont en effet différents d'une question à l'autre ; cela a été précisé pour chaque indicateur relatif à l'année 2016. La population prise en compte est la population légale au recensement de 2014 parue le 01/01/2017. Les **évolutions 2007-2016** sont basées sur les résultats constatés chaque année. **L'échantillon** des antennes concernées **n'est pas constant** puisque leur nombre varie d'une année à l'autre en fonction des retours des rapports d'activité.

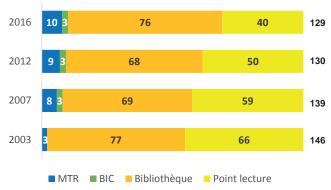
Stabilité du nombre d'antennes

Le réseau de lecture publique compte **129 antennes** fin 2016 : 10 médiathèques «tête de réseau» (MTR), 3 bibliothèques intercommunales (BIC), 76 bibliothèques et 40 points lecture.

Les **principales modifications** intervenues en 2016 dans le réseau concernent le **mode de gestion de certaines MTR**.

Celle de Veuzain-sur-Loire est passée au 1er janvier en gestion intercommunale. Elle rejoint le réseau des deux bibliothèques de Blois Agglopolys, tout en conservant son rôle de MTR au sein du réseau départemental. Un Contrat Territoire Lecture a été signé entre le Département et la DRAC Centre Val-de-Loire sur le territoire Blaisois-Pays de Chambord ayant pour objectif l'accompagnement à la mise en œuvre de projets transversaux entre bibliothèques et services sociaux auprès des publics fragiles et éloignés de la lecture. En mars, les 3 MTR de la communauté de communes Val-de-Cher-Controis sont repassées en gestion communale.

Évolution du nombre de structures composant le réseau au 31/12 suivant leur typologie



Source: DLP, 2003 à 2016 (réseau au 31/12)

Le Plan départemental de développement de la lecture publique

Le Plan départemental de développement de la Lecture Publique, adopté en 1999 par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, fera en 2018 l'objet d'une refonte, en lien avec le projet de mandature Loir-et-Cher 2021, visant à renforcer la prise en compte du nouveau paysage territorial de l'intercommunalité et la structuration de réseaux de lecture publique intercommunaux, et à adapter les dispositifs d'accompagnement aux nouveaux usages et pratiques dans les bibliothèques, notamment en matière d'accès au numérique.

Le plan actuel prévoit la mise en place de structures réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire. Ne sont toutefois pas concernées les communes de plus de 10 000 habitants (Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay).

Les objectifs du Plan :

- augmenter la surface en m² des structures de lecture publique ;
- étoffer les collections et diversifier les supports :
- faire grandir et former les équipes, contribuer à la mise en place de professionnels du livre et de la lecture dans les équipements les plus importants :

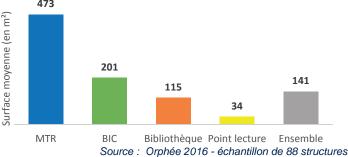
- accroître le nombre d'inscrits et le nombre de prêts ;
- développer l'informatisation du réseau, tant pour la gestion des structures que pour l'accès du public à Internet et au multimédia ;
- développer des actions culturelles et des activités d'animation ;
- réorganiser la desserte en construisant un réseau solide et structuré, constitué autour de 3 catégories d'équipements :
- > les médiathèques "têtes de réseau" dotées d'une double mission : la coordination des actions de lecture sur le territoire de la commune ou de la communauté de communes et l'animation d'un réseau de bibliothèques et points lecture dans un périmètre de proximité. Elles constituent pour la direction de la Lecture Publique des points d'appui stratégiques.
- > Les bibliothèques municipales et intercommunales assurent la coordination des actions de lecture sur le territoire concerné. Elles proposent à leur public des collections tous supports.
- > Les **points lecture** sont implantés dans les communes de moins de 1 000 habitants. Ils prêtent essentiellement des documents imprimés.

Amélioration des conditions d'accueil du public

Les temps d'ouverture sont relativement stables. Les équipements principaux (MTR et BIC) offrent toujours des plages d'ouverture très supérieures à celles des autres types d'équipements.

Les surfaces moyennes sont en revanche à la hausse, grâce notamment à des projets d'extension et de modernisation, permettant d'améliorer les conditions d'accueil du public.

Surfaces moyennes selon le type d'antenne (en m²) en 2016



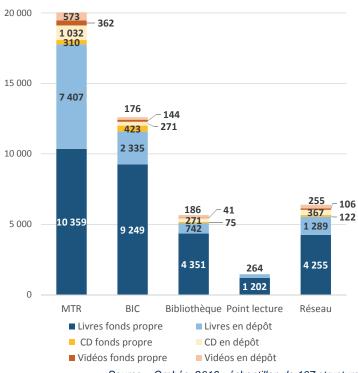
Des budgets d'acquisition à la hausse

302 600 euros ont été consacrés aux acquisitions de documents en 2016, ce qui représente une hausse de 20,7%. Ces moyens supplémentaires ont principalement été investis dans la diversification de l'offre de supports, en particulier numériques. La baisse de ces budgets observée entre 2014 et 2015 ne s'est pas poursuivie.

Les ratios par habitant (voir graphique ci-dessous) progressent après 2 années de baisse et retrouvent quasiment les niveaux observés en 2014. Cette hausse est, en outre, accentuée par le fait que les 3 MTR du Val-de-Cher-Controis soient repassées en gestion communale : elles couvraient auparavant l'ensemble de la population de leur EPCI.

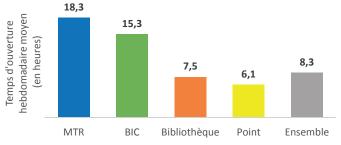
Les collections demeurent très largement composées de livres, aussi bien en fonds propre qu'en dépôt. Toutefois, les dépôts de textes lus se développent (33 antennes en ont bénéficié en 2016, pour près de 1 000 documents au total).

Collections moyennes de livres, CD et vidéos en fonds propre ou en dépôt selon le type d'antenne en 2016



Source: Orphée, 2016 - échantillon de 107 structures

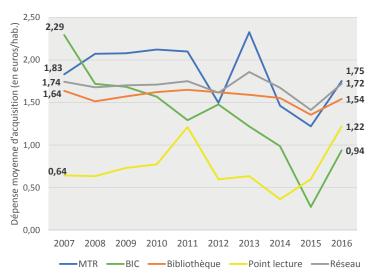
Temps d'ouverture hebdomadaire moyen par type de structure (en nb d'heures en 2016)



Source: Orphée 2016 - échantillon de 104 structures



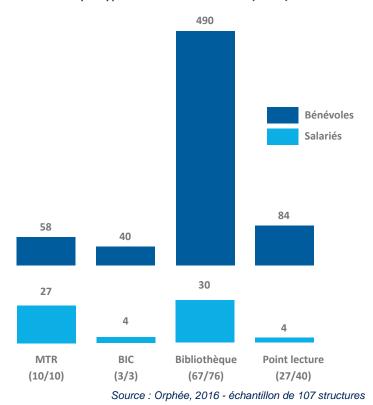
Dépenses moyennes d'acquisition (en euros / hab.) selon le type d'antenne de 2007 à 2016



Sources : EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013 à 2016 -Insee, RP 2006 à 2014 (sur échantillon non constant, constitué de l'ensemble des rapports d'activité reçus chaque année à la DLP)

Le ratio de la dépense d'acquisition en euros par habitant rapporte le budget total d'acquisition des antennes à la population correspondante. Les budgets d'acquisition des antennes intercommunales sont dans ce cas rapportés à la population de l'ensemble des communes de l'EPCI (sauf pour la MTR de Veuzain-sur-Loire pour laquelle le ratio se rapporte à la population communale)

Répartition des salariés et des bénévoles par type de structure en 2016 (en nb)



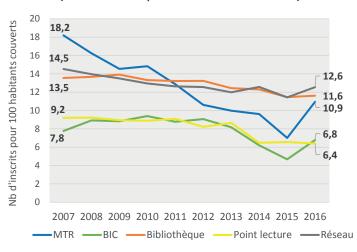
Des inscriptions en hausse, après un creux en 2015

Après une année 2015 peu favorable, les inscriptions repartent à la hausse avec 23 000 emprunteurs en 2016.

Le taux d'inscription gagne un point (12,6 inscrits pour 100 habitants couverts) . La forte hausse de cet indicateur pour les MTR est en partie imputable au changement de couverture des 3 MTR du Val-de-Cher-Controis repassées en gestion municipale en mars 2016.

Les 105 antennes ayant retourné leur rapport d'activité déclarent un total de 468 400 emprunts tous types de documents confondus (80 % des documents empruntés sont des livres). En un an, les emprunts régressent légèrement pour atteindre 16,3 livres par inscrit en 2016 (- 1 point).

Évolution du taux d'inscription de 2007 à 2016 (en nb d'inscrits pour 100 habitants couverts)



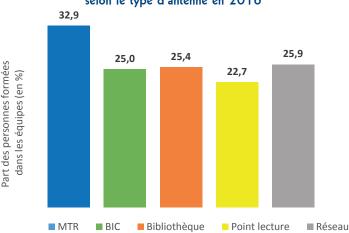
Sources: EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013 à 2016 -Insee, RP 2006 à 2014 (sur échantillon non constant, constitué de l'ensemble des rapports d'activité reçus chaque année à la DLP)

Plus du quart des personnels est formé à la gestion d'une bibliothèque

740 personnes, dont **84 % de bénévoles** (620) animent le réseau de lecture publique.

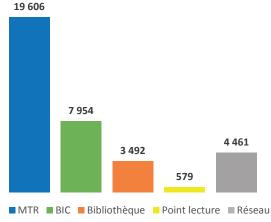
La proportion de personnels formés à la gestion d'une bibliothèque progresse encore légèrement en 2016 : près d'un tiers des personnels de MTR, un quart de ceux des bibliothèques. Les antennes les plus petites ne sont pas en reste (23 % des personnels des Points lecture).

Part des personnes formées dans les équipes selon le type d'antenne en 2016



Source: Orphée, 2016 - échantillon de 107 structures

Nombre moyen de prêts (tous supports) par type de structure en 2016



Source: Orphée 2016 - échantillon de 105 structures

Évolution du nombre moyen de livres prêtés par inscrit selon le type de structure de 2007 à 2016



Source : Evalbib 2007 à 2012 et Orphée 2013 à 2016 (sur échantillon non constant, constitué de l'ensemble des rapports d'activité reçus chaque année à la DLP)

Quelques moyennes par strate de population couverte * * Strate de population couverte : ensemble des habitants couverts par une antenne. Si celle-ci a un financement intercommunal, c'est l'ensemble de la population de l'intercommunalité qui est pris en compte. La population se réfère à la géographie au 01/01/2016 : les antennes des communes déléguées Verdes et Prénouvellon couvrent la population de la commune nouvelle de Beauce-la-Romaine.

Nombre d'antennes

Territoire	MTR	BIC	Bibliothèque	Point lecture
Moins de 1 000 habitants			26	30
De 1 000 à 1 999 habitants			27	7
De 2 000 à 4 999 habitants	4		15	1
5 000 habitants et plus	6	3	8	2
Total	10	3	76	40

129 antennes composent le réseau fin 2016

Les budgets d'acquisition

Territoire	Budget moyen (en euros)	Dépenses par hab (en euros)
Moins de 1 000 habitants	750	1,13
De 1 000 à 1 999 habitants	1 802	1,40
De 2 000 à 4 999 habitants	5 985	2,00
5 000 habitants et plus	10 500	1,16
Total	3 671	1,84

88 structures ont répondu à cette question

L'offre documentaire

Territoire	Collection moyenne* (en nb de livres)	Livres* par hab
Moins de 1 000 habitants	2 009	3,3
De 1 000 à 1 999 habitants	4 090	3,2
De 2 000 à 4 999 habitants	11 758	3,9
5 000 habitants et plus	10 505	1,2
Total	5 544	3,3

^{* :} fonds propre et dépôts BDP

Le local

Territoire	Surface moyenne (en m²)	Surface par hab (en m²/hab)
Moins de 1 000 habitants	55	0,09
De 1 000 à 1 999 habitants	89	0,07
De 2 000 à 4 999 habitants	236	0,08
5 000 habitants et plus	305	0,03
Total	142	0,07
Surfaces, tous types de locaux confondus	3	90 structures ont répondu à cette question

Territoire	Ouverture hebdomadaire moyenne (en nb d'heures)
Moins de 1 000 habitants	5,9
De 1 000 à 1 999 habitants	6,3
De 2 000 à 4 999 habitants	13,1
5 000 habitants et plus	13,1
Total	8,4

106 structures ont répondu à cette question

Les résultats

Territoire	Nb d'inscrits pour 100 habitants	Nb de prêts** par habitant	Nb de prêts** par inscrit
Moins de 1 000 habitants	11,8	1,7	14,3
De 1 000 à 1 999 habitants	12,6	1,7	13,8
De 2 000 à 4 999 habitants	12,7	2,9	22,8
5 000 habitants et plus	5,6	1,4	24,4
Total	12,6	2,6	20,5

^{**:} tous supports confondus

¹⁰⁷ structures ont répondu à cette question

¹⁰⁵ structures ont répondu à ces questions





Réalisé avec le concours financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher Directeur de la publication : Maurice LEROY Dépôt légal à parution - ISSN 2267-5159 Tirage : publication électronique - Crédit Photos : Direction de la Lecture Publique Observatoire de l'Economie et des Territoires - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com

